



PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.fr



mairiedepontcarre



Mairie de Pontcarre

MAIRIE FLASH INFO - OCTOBRE 2026

SUPPLÉMENT MENSUEL DU BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Nous avons pu profiter d'un magnifique mois de septembre, l'automne est arrivé et nous espérons maintenant un peu de pluie pour régénérer les nappes phréatiques et rafraîchir notre forêt. En fonction des températures à venir et des conditions météorologiques, la végétalisation des cours des écoles pourra être réalisée. La canicule de cet été ne permettait pas de mettre en place ces plantations dans de bonnes conditions, surtout pour la mise en terre des arbres. Tout devrait être terminé avant l'hiver.

Dans le cadre de la sécheresse subie en 2026, je rappelle l'importance, si vous avez constaté des dégâts sur votre habitation, de déposer votre déclaration de sinistre en mairie ou par mail avant fin décembre (voir article de ce Flash) ainsi qu'auprès de votre assurance.

Cela me permettra de déposer auprès de l'État le dossier complet de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour notre commune.

Je vous donne rendez-vous pour les prochaines manifestations à venir, avec, en plus cette année, l'organisation par la Municipalité et le Comité des Fêtes du concours de la plus belle maison décorée pour Halloween. En vous souhaitant nombreux à y participer.

VOTRE MAIRE

TONY SALVAGGIO

NOUVEAU !

Découvrez la nouvelle adresse du site internet municipal !

www.mairiepontcarre.fr



Utilisez dès maintenant cette nouvelle adresse pour accéder aux ressources en ligne de votre mairie !



VOS RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE



Courir pour Curie
Samedi 03/10 – 10h à 17h
Rue papillon



Atelier Potions magiques
Samedi 17/10 – 14h
Bibliothèque



Concours de la plus belle
maison décorée pour Halloween
Samedi 31/10

***Plus de renseignements au dos**



VOS RENDEZ-VOUS DE NOVEMBRE



Commémoration du
11 Novembre 1918
Mercredi 11/11
Place Jean Moulin



Bourse aux Jouets
Sam. 21/11 – 10h30 à 17h
Dim. 22/11 – 11h à 17h
Salle des fêtes

Spectacle des
comptines d'automne
Mercredi 25/11
Bibliothèque



Repair' Café
Samedi 28/11
Salle Edith Piaf
Inscription par mail
corinne.gabillard@mairiepontcarre.net



CCAS - REPAS DES ANCIENS

Le CCAS organise le traditionnel « **repas des anciens** » pour les personnes domiciliées à Pontcarré et ayant **65 ans et +**. Ce repas se déroulera le **mardi 8 décembre 2026** à la salle des fêtes à partir de 12h30 (*ouverture des portes à 12h15*).

Les conjoints ne remplissant pas les conditions peuvent participer au repas moyennant **50€/personne**, paiement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Il est proposé aux bénéficiaires ne pouvant ou ne souhaitant pas venir au repas d'avoir un **colis garni**.

Inscription **en mairie** aux horaires d'ouverture
avant le 6 novembre 2026
(coupon réponse à remplir sur place)



Pour une question logistique, toutes les demandes parvenues après le **06.11.2026** ne pourront **pas** être traitées.



DÉCLARATION DE SINISTRE

Sécheresse 2026 : déclarer vos sinistres en mairie

Au premier trimestre 2027, la mairie procédera au dépôt d'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux épisodes caniculaires de l'été 2026. Cette procédure permettra aux administrés ayant constaté des dégâts sur leur propriété causés par la sécheresse (fissures, mouvements de terrain, etc.) de pouvoir prétendre à une indemnisation.

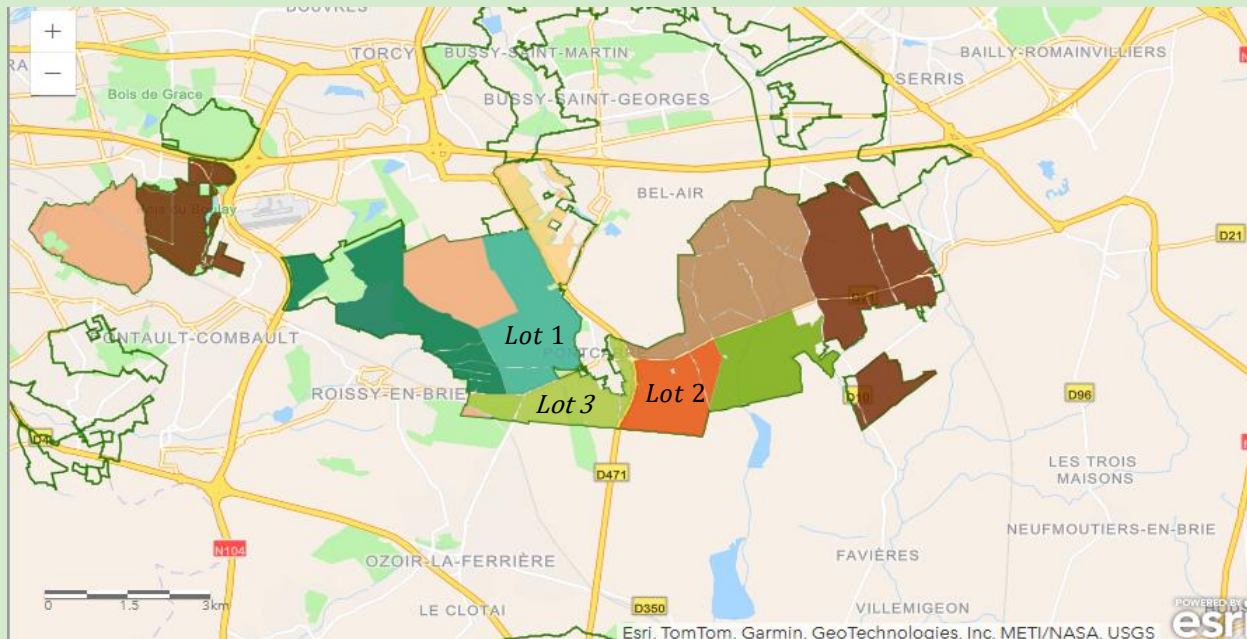
Nous vous invitons à déposer dès à présent vos dossiers en mairie aux horaires d'ouverture ou par mail à mairie@pontcarre.fr jusqu'au 31 décembre 2026.

Quels documents inclure dans mon dossier ?

- ☐ Une lettre explicative des dommages sur votre propriété (avec signature manuscrite) indiquant les éléments suivants :
 - votre adresse postale ;
 - les dates d'apparition et d'évolution des dégâts constatés avec le plus de précision possible.
- ☐ Des photographies des fissures et autres dommages constatés.
- ☐ Tout document ou élément susceptible d'étayer votre dossier.

⚠ La déclaration du sinistre auprès de votre assureur est **obligatoire** ; sans quoi, vous ne pourrez pas être indemnisé à l'issue du processus.

DATES DE CHASSE



LOT 1 : 17 novembre 2026 – 8 décembre 2026 - 19 janvier 2027 – 23 février 2027,

LOT 2 : 12 octobre 2026 – 2,9 et 23 novembre 2026 – 7,14 décembre 2026 – 4,11 et 25 janvier 2027 – 1 et 22 février 2027.

LOT 3 : Territoire susceptible d'être chassé.

CONCOURS

de la plus belle maison décorée pour **HALLOWEEN**

COMMUNE DE PONTCARRÉ

VOS COORDONNÉES

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 E-mail :

PARTICIPATION AU CONCOURS

☐ Je souhaite participer au concours de la plus belle maison décorée pour Halloween organisé par la commune de Pontcarré.

DROIT À L'IMAGE

OBLIGATOIRE pour la participation

Dans le cadre du concours, des photographies de ma maison et de ses décorations pourront être prises par la commune.

☒ J'autorise la commune à prendre des photographies de ma maison et de ses décorations et à les diffuser dans le cadre de la communication municipale (site internet, réseaux sociaux, supports de communication).

JE SOUHAITE FAIRE PARTIE DU JURY

☐ Je souhaite faire partie du jury du concours.

Si je fais partie du jury, je ne peux pas participer au concours.

DATES À RETENIR

Fin des inscriptions en mairie : **le 23 octobre**
 Fin des décorations pour les votes : **le 28 octobre**

Vote du jury : le 31 octobre

et remise des prix offerts par les commerçants de Pontcarré pour les **3 plus belles maisons décorées**

Goûter 17h offert par le comité des fêtes

Venez nombreux, déguisés !

À REMETTRE EN MAIRIE